



14ème législature

Question N° : 100787	De M. Jacques Myard (Les Républicains - Yvelines)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >politique industrielle	Analyse > intelligence artificielle. développement. perspectives.
Question publiée au JO le : 22/11/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le manque de vision de la puissance publique à propos de l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle, s'appuyant sur les données de masse (*big data*), qui transforme déjà de façon radicale et accélérée l'industrie, le travail et la gestion des villes, sera, à l'horizon de 5 à 30 ans, en capacité de dépasser la capacité du cerveau humain. Ce secteur, à court ou moyen terme, sera donc majeur. La France a des atouts indéniables grâce à la qualité, l'inventivité de ses chercheurs et ingénieurs répartis sur le territoire national, dans des secteurs où ils sont en pointe : nanotechnologies, cybersécurité, reconnaissance faciale, santé, etc. Mais si puissants soient-ils, ces acteurs sont de moins en moins nombreux. Par ailleurs, il faut déplorer le manque de vision publique sur ce secteur hautement stratégique. Les impacts sociaux et sociétaux du digital ne sont pas suffisamment pris en compte. Le manque de financements et la dispersion des moyens avec le saupoudrage induit par la décentralisation ne plaident pas pour notre indépendance en matière d'intelligence artificielle. En effet, on ne peut que déplorer l'expatriation des cerveaux, le passage sous capitaux étrangers et même l'accélération de la prise de contrôle des entreprises digitales ou d'intelligence artificielle. C'est pourquoi il lui demande d'orienter de toute urgence la France vers une souveraineté digitale, où l'intelligence artificielle serait reconnue comme stratégique. Certaines mesures telles que la numérisation des services publics, le financement des entreprises de taille moyenne ou l'application de la règle de la neutralité de la toile sont à mettre rapidement en œuvre. Il s'agit désormais d'investir massivement dans les secteurs porteurs, en ayant une véritable politique industrielle qui permette à la fois de s'opposer à toute mainmise étrangère sur nos entreprises et promeuve leur développement. C'est donc bien la question d'une vision de l'État stratège qu'il faut poser.